

**Madame la Principale
Aux responsables légaux des élèves de 3^e et
3^e ULIS**

Objet : Campagne de bourse de lycée rentrée 2018-2019

**Dossier suivi par
La principale
Réf: FR/AN
2017-2018**

**Collège Jean Grémillon
Rue Maurice Genevoix
BP 2
50680
ST CLAIR SUR ELLE**

**Téléphone
02 33 05 85 14**

**E-mail :
Ce.0500059t@ac-caen.fr**

Votre enfant va poursuivre sa scolarité après le collège.
Pour demander une bourse de lycée, vous ne devez pas attendre les résultats des conseils de classe ou de l'affectation.
L'académie de Caen permet aux familles d'effectuer les demandes en ligne.
Pour vous connecter : vous reporter au document ci-joint.

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter le secrétariat du chef d'établissement au 02.33.05.85.14. Nous pourrions répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

Pour information :

►► Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016. En cas de modification substantielle de votre situation entraînant une diminution de ressources, vos revenus de l'année 2017 peuvent être pris en compte
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2016 à ne pas dépasser	17 938 €	19 317 €	22 076 €	25 526 €	28 975 €	33 116 €	37 255 €	41 394 €

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aid-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

Tous les élèves de 3^e sont concernés, même ceux qui demandent un apprentissage en CAP, dans l'éventualité où l'apprentissage ne pourrait pas avoir lieu.

Fabienne Requier,
Principale



**Coupon-réponse à rendre OBLIGATOIREMENT au secrétariat
pour le mardi 15 mai 2018**

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,.....
Responsable légal de l'élève.....en classe de.....

- reconnais avoir pris connaissance du courrier concernant les bourses de lycée
 ai pris connaissance du courrier MAIS mes ressources sont au-dessus du barème.

Signature :